

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 FEVRIER 2016**

Délibération
n° 2016.02. 13.B

**Acquisition de
benne amovibles
pour les déchèteries
et la collecte du verre
: avenant n° 1**

LE ONZE FEVRIER DEUX MILLE SEIZE à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **04 février 2016**

Secrétaire de séance : Marie-Hélène PIERRE

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Vincent YOU, André BONICHON

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Absent(s) :

Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, François NEBOUT, Gérard BRUNETEAU

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 11 FEVRIER 2016**DELIBERATION
N° 2016.02. 13.B**PROXIMITE ET SERVICES A LA POPULATION /
POLITIQUES DE VALORISATION DES DÉCHETSRapporteur : Madame GODICHAUD**ACQUISITION DE BENNES AMOVIBLES POUR LES DECHETERIES ET LA COLLECTE DU
VERRE : AVENANT N° 1**

Par délibération n° 90 B du 5 juillet 2012, le bureau communautaire a lancé un appel d'offres ouvert pour l'acquisition de bennes amovibles pour les déchèteries

Actuellement la collecte du verre s'effectue avec des véhicules Ampliroll équipés de grues, ainsi que des bennes amovibles de 27 m³ prévus à cet effet. Le marché actuel nous permet d'adapter des caissons spécifiques sur ces véhicules. Afin de garantir la sécurité et d'optimiser les transports, il est nécessaire d'acquérir des bennes amovibles d'un volume de 24 m³.

Considérant qu'il est nécessaire de rajouter une prestation dans le bordereau des prix unitaires annexé à l'engagement,

Vu l'avis favorable de la commission proximité et services à la population du 2 février 2016,

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n° 1 au marché 2014-119 confié à la société ACSM pour la fourniture de bennes amovibles pour les déchèteries et pour la collecte du verre, ayant pour objet de compléter le bordereau des prix unitaires pour les prestations ci-après indiquées :

N° PRIX	DÉSIGNATION DU TYPE DE BENNE AMOVIBLE	PRIX UNITAIRE € HT
1	VERRE – 27 m³	3 986 €
2	TOUT VENANT – 30 m³ Avec vantaux	4 496 €
3	TOUT VENANT – 30 m³ Étanche avec toits coulissants	6 331 €
4	VERRE – 24 m³	3 986 €

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer ledit avenant.

D'IMPUTER la dépense au budget annexe déchets ménagers - article 2158 - rubrique 8121.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

16 février 2016

Affiché le :

16 février 2016